



## FORMULAIRE DE DEMANDE DE RABAIS POUR LES MEMBRES DE L'APRAC

Nom du membre : \_\_\_\_\_

Numéro de membre de l'APRAC: \_\_\_\_\_

# NIV du camion : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : (        ) \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Veillez envoyer, par télécopieur ou par la poste ce formulaire complété, accompagné d'une copie de l'entente de garantie Kenworth à :

Association professionnelle des routiers autonomes du Canada  
275 Slater Street, Suite 900  
Ottawa, Ontario K1P 5H9

Télécopieur, sans frais : 1 (888) 205-9991

Le formulaire de demande de rabais complété doit être reçu dans les 30 jours suivant la mise en vigueur de la garantie.

Les rabais seront postés directement à la personne dont le nom figure sur l'entente de garantie Kenworth.

**Avis légal :** Les rabais sont assujettis aux termes du programme, à la confirmation du statut de membre de l'APRAC et à la réception du formulaire de demande de rabais complété ainsi que des documents de qualification. Valide seulement pour les camions Kenworth neufs, tel qu'indiqué dans les détails du programme de rabais. Le rabais APRAC ne peut être combiné avec aucun autre rabais ou offre incitative de Kenworth, incluant les rabais offerts par le biais de l'association OOIDA. Cette offre est une initiative de la compagnie Kenworth, il ne s'agit pas d'un rabais offert par le concessionnaire.